N° 41
Septembre 2011
ISSN 1480-3644 (PDF)
28-2849

[Bulletin statistique de l'éducation]

Situation d'emploi des personnes diplômées titulaires d'un doctorat

Résultats de l'enquête La Relance de janvier 2010

Table des matières

PRÉSENTATION 2
L'INSERTION DES DOCTEURS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL 2
LE TAUX DE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ DES DOCTEURS 4
LA NATURE DES EMPLOIS OCCUPÉS 6
L'EMPLOI SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ 6
L'EMPLOI SELON LES PROFESSIONS 7
LA RÉMUNÉRATION DES TITULAIRES D'UN DOCTORAT EN EMPLOI À TEMPS PLEIN 8
LA SURQUALIFICATION DES DOCTEURS EN EMPLOI 9
LA DURÉE DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI APRÈS LES ÉTUDES 10
CONCLUSION 11
DÉFINITIONS DE QUELQUES TERMES UTILISÉS 12

Liste des tableaux

Tableau 1 : Raisons pour lesquelles les docteurs ne travaillent pas 5
Tableau 2 : Proportion des docteurs en emploi selon le secteur d'activité 7
Tableau 3 : Répartition des docteurs en emploi par profession exercée 8
Tableau 4 : Docteurs en emploi par tranche salariale selon la taille de l'entreprise en 2010 9
Tableau 5 : Proportion des docteurs surqualifiés par domaine d'études selon les deux approches 10
Tableau 6 : Durée de recherche d'un emploi à temps plein en 2010 11
Tableau 7 : Principaux indicateurs d'insertion des docteurs 13

Liste des graphiques

Graphique 1 : Titulaires d'un doctorat en emploi selon le sexe 3
Graphique 2 : Titulaires d'un doctorat occupant un poste rémunéré selon le domaine d'études 3
Graphique 3 : Taux de chômage et taux d'inactifs selon le domaine d'études 5

Québec

PRÉSENTATION

La présente publication se fonde sur les données collectées dans le cadre de l'enquête *La Relance à l'université 2010* qui ciblait les personnes ayant obtenu en 2008 un doctorat d'une université québécoise et qui étaient domiciliées au Canada au moment de l'enquête. Les résultats de l'enquête La Relance réalisée en 2005 seront de temps à autre également pris en considération tout au long de l'analyse qui suivra, pour mettre en évidence l'évolution des indicateurs de l'emploi cinq ans plus tard. Les questions qui y sont abordées indiquent quelle est la situation professionnelle des titulaires de doctorat, environ vingt mois après l'obtention de leur diplôme. On cherche entre autres à répondre aux questions suivantes: quelle est la proportion de docteurs qui ont trouvé un emploi? Où travaillent-ils? Quelle profession exercent-ils? Combien gagnent-ils?

L'INSERTION DES DOCTEURS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Si l'on considère que, de façon générale, les industries créent moins d'emplois en période de ralentissement économique, on note avec une certaine surprise que chez les docteurs de la promotion de 2008 qui font leur entrée sur le marché du travail dans un contexte de crise économique, les principaux indicateurs de placement affichent de meilleurs niveaux que ceux des docteurs de la promotion de 2003 visés par l'enquête La Relance de 2005. En fait, on se serait attendu à un bilan de l'emploi de cette promotion pire que celui de la promotion relancée en 2005, si l'on tenait compte du fait que cette dernière avait bénéficié de conditions économiques plutôt favorables. En effet, les docteurs de la promotion de 2008, vingt mois après leur sortie du système éducatif, affichaient pour certains indicateurs de placement des résultats bien meilleurs que ceux des docteurs de la promotion de 2003. Parmi ces indicateurs, il y a le taux d'emploi, la proportion des personnes à la recherche d'un emploi et le taux de chômage.

Environ vingt mois après avoir terminé leurs études, la majorité des docteurs s'étaient déjà bien intégrés dans le domaine de l'emploi. C'est dans une proportion de 70 % que ces diplômés travaillaient à temps plein ou à temps partiel. En dépit de la crise économique, la proportion des docteurs qui ont pu trouver un emploi salarié est supérieure de 1,6 point de pourcentage à celle observée en 2005 chez les docteurs de la promotion de 2003[1]. Ces données ne tiennent pas compte des stagiaires postdoctoraux[2].

Selon le domaine d'études des diplômés, le taux d'emploi varie de 54 % en sciences de la santé à 91 % pour les titulaires d'un doctorat en sciences de l'éducation. Le faible taux dans le domaine de la santé s'explique par la proportion importante de ses diplômés qui font un stage postdoctoral. En tenant compte des stagiaires postdoctoraux, les résultats de l'enquête (*graphique 2*) montrent que les proportions des personnes occupant un poste rémunéré (en emploi et stagiaires postdoctoraux) varient de 80,9 % (sciences pures) à 100 % (droit).

En 2010, les femmes avaient plus de facilité que les hommes à se trouver un emploi, puisqu'elles affichaient un taux d'emploi supérieur à celui des hommes, soit 71,6 % en comparaison de 68,3 %, une différence de 3,3 points de pourcentage en faveur des femmes. Cette situation est attribuable au fait que bon nombre de celles-ci étaient inactives en janvier 2010; elles n'étaient pas à la recherche d'un emploi. Cet écart est plus de moitié plus petit que celui de 2005 qui était de 6,9 points.

1 La dernière enquête avant celle de 2010 a eu lieu en 2005, elle visait les titulaires d'un doctorat de 2003.

2 Les stagiaires postdoctoraux ne peuvent être considérés comme des employés salariés, puisqu'ils reçoivent une rémunération sous forme de bourse. Cependant, ils occupent une fonction rémunérée.

Graphique 1 Titulaires d'un doctorat en emploi selon le sexe

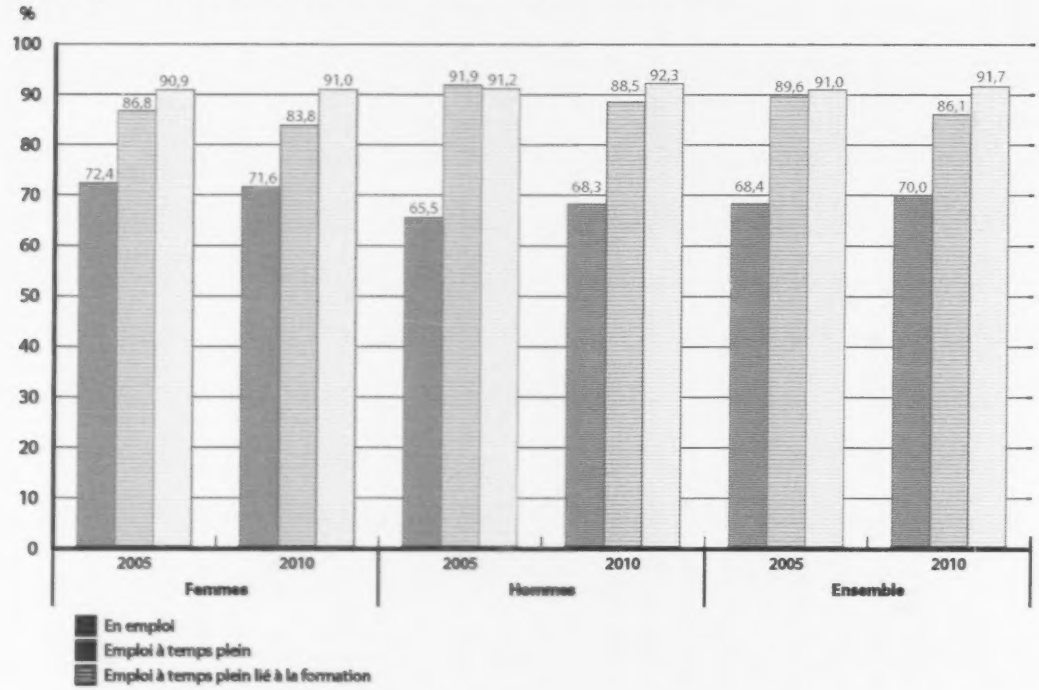

Graphique 2 Titulaires d'un doctorat occupant un poste rémunéré[3] selon le domaine d'études

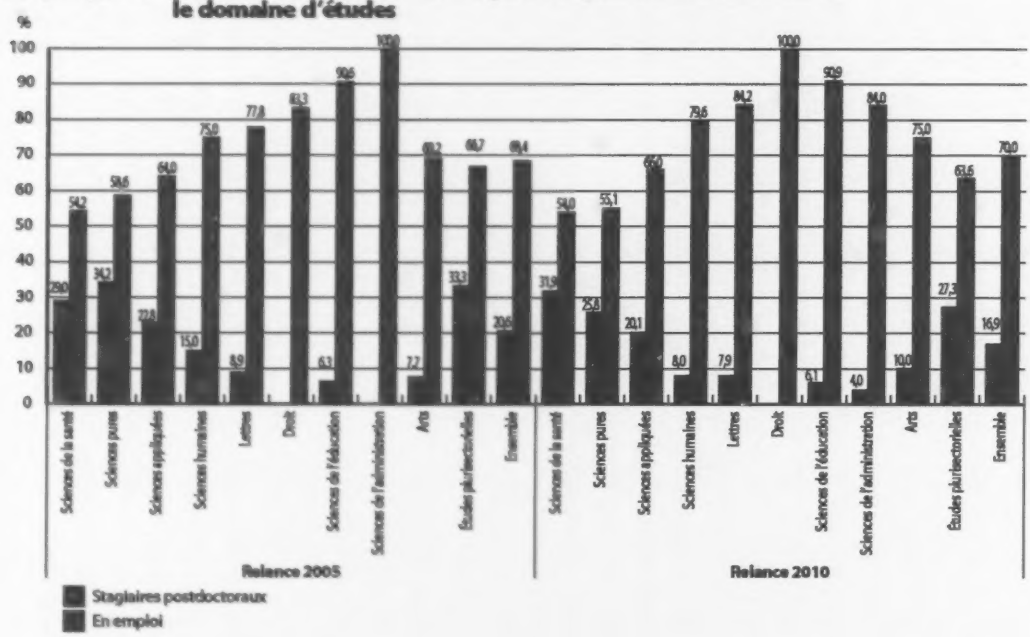

3 Le pourcentage de postes rémunérés est la somme des docteurs en emploi et des docteurs en stage postdoctoral

Plus d'hommes que de femmes travaillaient à temps plein, d'après les résultats des deux enquêtes, une différence positive en faveur des hommes qui contraste avec le taux d'emploi global à l'avantage des femmes.

L'emploi à temps plein en lien avec la formation reçue est considéré comme un indicateur de l'utilisation des compétences des diplômés. Les résultats des enquêtes de 2005 et de 2010 indiquent que la proportion des personnes qui travaillent à temps plein dans un domaine relié à la formation reçue est très comparable dans un cas comme dans l'autre. La situation économique particulièrement difficile du point de vue de l'emploi qui a caractérisé l'arrivée sur le marché du travail de ces diplômés n'a en rien altéré leur chance de trouver un emploi. En effet, 91,7 % des docteurs en emploi à temps plein déclaraient qu'ils occupaient un emploi en lien avec leurs études ; ce taux était de 91 % en 2005. À ce chapitre, la différence entre les hommes et les femmes était peu significative.

Les titulaires d'un doctorat de la promotion de 2008 n'étaient pas tous dans la même situation en janvier 2010 par rapport au marché du travail. D'une part, on observait des docteurs qui avaient un emploi et, d'autre part, d'autres qui n'en avaient pas. Les titulaires d'un doctorat qui avaient un emploi pouvaient être distribués en deux groupes. Il y avait d'un côté ceux qui avaient déjà un emploi avant la fin de leurs études et, de l'autre, ceux qui avaient trouvé un premier emploi une fois les études terminées. Par ailleurs, chez les titulaires qui ont un emploi, cet emploi peut être permanent ou temporaire. Les titulaires d'un doctorat qui ont déjà un emploi permanent et pour qui cet emploi n'est pas un nouvel emploi, mais un emploi qu'ils ont réintégré une fois leurs études terminées, ne sont pas par opposition aux autres des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Leur intégration étant assurée au moment où prenaient fin leurs études, leur taux d'emploi vingt mois après leurs études ne peut évidemment pas être le même que celui que connaîtront les autres docteurs.

L'analyse du taux d'emploi en janvier 2010 relative aux différentes situations des docteurs décrites dans le paragraphe ci-dessus nous permet d'observer que, parmi les docteurs en emploi, 66,9 % avaient un emploi permanent pendant la semaine de référence (du 17 au 23 janvier 2010). Parmi eux, 50,2 % occupaient déjà cet emploi avant la fin de leurs études, soit en 2007 ou avant. La plupart de ces personnes n'étaient pas en compétition sur le marché du travail avec les autres diplômés, car elles ne cherchaient pas d'emploi après l'obtention du doctorat. Par ailleurs, les 49,8 % autres diplômés occupant un emploi permanent étaient des nouveaux arrivants sur le marché du travail, puisqu'ils ont dit occuper cet emploi pour la première fois après l'obtention de leur diplôme.

LE TAUX DE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ DES DOCTEURS

Sur le marché du travail, les titulaires d'un doctorat ne logeaient pas tous à la même enseigne. Si environ vingt mois après l'obtention de leur diplôme, 70 % d'entre eux étaient en emploi, il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de diplômés actifs étaient à la recherche d'un emploi pendant la semaine de référence. Pour ces nouveaux titulaires de doctorat, avoir un diplôme sanctionnant au moins sept années d'études universitaires n'offre pas une garantie absolue contre le chômage. En janvier 2010, le taux de chômage des personnes titulaires d'un doctorat de la promotion de 2008 se situait à 5,2 %, soit un peu moins de 3 points inférieurs à celui de la population active du Québec (8 % en janvier 2010). En 2005, il était de 7,4 %. Les hommes en général ont souffert plus que les femmes de la situation économique précaire, leur taux de chômage étant plus de deux fois supérieur à celui des femmes (7,1 % comparativement à 3,2 %). Le taux de chômage (voir définition en annexe) n'inclut pas les personnes inactives. Or, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être en situation d'inactivité en 2005 comme en 2010, c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas d'emploi et n'en cherchaient pas non plus. C'est ce qui explique le faible taux de chômage de ces dernières. En janvier 2010, les femmes dites inactives disaient majoritairement (65,2 %) qu'elles ne cherchaient pas un emploi parce qu'elles étaient temporairement dans l'incapacité de travailler. Parmi les raisons évoquées, on note par exemple des problèmes de santé, des raisons familiales ou un congé de maternité. La même réponse a été recueillie auprès de seulement 14,3 % des hommes.

On a voulu savoir aussi lors de cette enquête, quelles étaient selon l'avis des personnes en chômage, les raisons qui expliquaient les difficultés qu'elles éprouvaient à se trouver un emploi, vingt mois après leur sortie de l'université. La principale difficulté parmi toutes celles qui ont été citées était de l'avis de 75,0 % des chercheurs d'emploi, le manque de postes disponibles dans la région visée ou le domaine visé, situation occasionnée par la conjoncture économique.

Tableau 1 Raisons pour lesquelles les docteurs ne travaillent pas

		Femmes (%)	Hommes (%)	Ensemble (%)
Quelle raison expliquerait le mieux le fait que vous ne travailliez pas au cours de la semaine du 17 au 23 janvier 2010?	Vous aviez un emploi mais n'aviez pas commencé à travailler	0,0	10,0	6,3
	Vous faisiez face à un manque de postes disponibles (région visée, domaine visé, conjoncture économique)	83,3	70,0	75,0
	Vous n'aviez pas l'expérience requise	0,0	10,0	6,2
	Votre âge causait problème	0,0	10,0	6,3
	Vous étiez temporairement dans l'incapacité de travailler	16,7	0,0	6,2

Les difficultés d'insertion des docteurs qui désiraient commencer une carrière professionnelle n'étaient pas de même ampleur selon le domaine d'études. Ainsi, les docteurs en sciences de la santé (1,6 %), en lettres (3 %) et en éducation (3,2 %) s'étaient mieux insérés que les diplômés des autres domaines d'études supérieures, avec les taux de chômage les plus bas. Ces domaines d'études semblent être moins exposés aux aléas de l'économie. Les docteurs en lettres tirent assez bien leur épingle du jeu, ils sont en majorité destinés à l'enseignement. Les docteurs qui ont un début de carrière plus laborieux sont issus des sciences appliquées, du domaine des arts et de celui des sciences pures.

Graphique 3 Taux de chômage et taux d'inactifs selon le domaine d'études

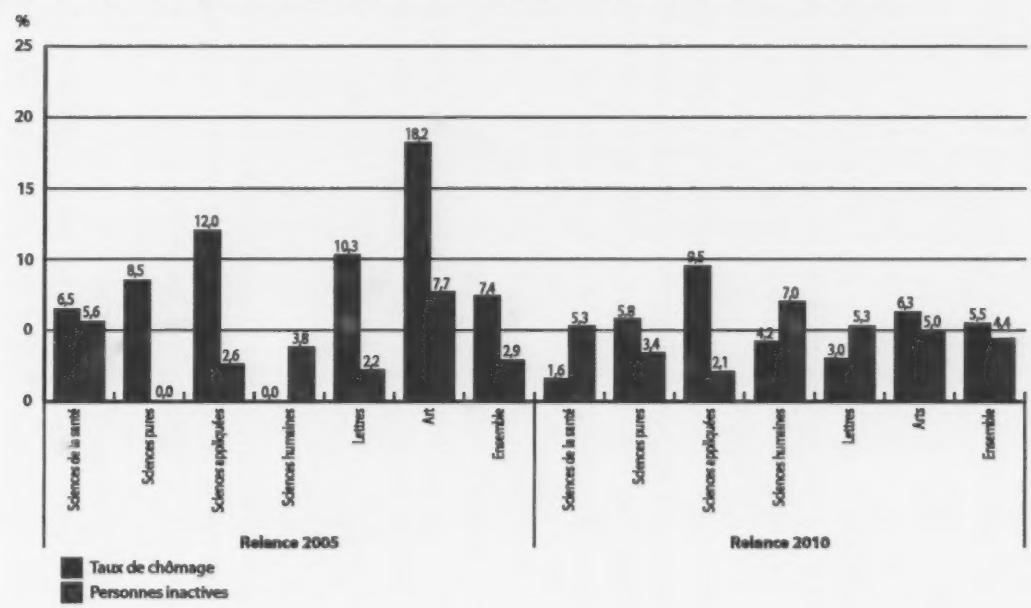

LA NATURE DES EMPLOIS OCCUPÉS

D'après les résultats de l'enquête de 2010, parmi les docteurs ayant un emploi, 86,1 % travaillaient à temps plein pendant la semaine de référence. Cependant, cette proportion était de 3,5 points de pourcentage inférieure à celle de 2005 (89,6 %).

Par ailleurs, parmi les personnes en emploi, moins de femmes que d'hommes occupaient un emploi à temps plein, soit 83,8 % pour les femmes en comparaison avec 88,5 % pour les hommes. Toutefois, la diminution des emplois à temps plein observée entre 2005 et 2010 concerne aussi bien les docteurs de sexe féminin (3 points de pourcentage) que leurs homologues de sexe masculin (3,4 points de pourcentage).

Qu'ils se retrouvent dans des petites ou moyennes entreprises (PME) de moins de 100 salariés ou dans de plus grandes entreprises, environ neuf titulaires d'un doctorat embauchés sur dix y travaillaient à temps plein. Cependant, les trois quarts des postes à temps plein qu'offraient les PME étaient occupés par des hommes. Dans les entreprises plus grandes, la différence entre les sexes relativement au travail à temps plein n'était pas très marquée, car c'est presque dans des proportions égales que les hommes et les femmes, travaillaient à temps plein.

Les emplois permanents étaient passablement moins nombreux que les emplois à temps plein ou même les emplois liés au domaine de formation. En effet, la proportion des emplois permanents ne constituait que 66,9 % de l'ensemble des emplois occupés. Les hommes plus que les femmes se sont vu offrir des postes qui leur assuraient un emploi à durée indéterminée. De plus, sur le total des postes occupés par les hommes, la moitié étaient des emplois permanents (51,9 %). Les femmes, quant à elles, s'étaient vu offrir ce genre de postes dans une proportion de 48,9 %.

L'EMPLOI SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Comme le montre le tableau 2, près de neuf titulaires d'un doctorat sur dix travaillaient dans quatre secteurs d'activité[4] : celui des services d'enseignement (40,6 %), celui des services professionnels, scientifiques et techniques (25,6 %), celui de l'administration publique (14,9 %) et celui des soins de santé et l'assistance sociale (9,1 %). En dehors de la fabrication (4,9 %), pas un autre secteur d'activité n'a embauché plus de 1 % des titulaires d'un doctorat.

Parmi les personnes qui travaillaient dans les services de l'enseignement, 71 % faisaient partie du personnel recruté dans des universités et 23 % travaillaient dans des cégeps ou des collèges. La majorité (82 %) des docteurs travaillant dans les services professionnels, scientifiques et techniques étaient en recherche et développement scientifiques. Parmi les docteurs travaillant dans l'administration publique, 44 % étaient employés au gouvernement fédéral et 37 % au gouvernement provincial.

Le tableau 2 indique que la proportion des personnes titulaires d'un doctorat en emploi dans le secteur des services de l'enseignement a fléchi entre 2005 et 2010, passant de 57 % à 40,6 %. Entre 2005 et 2010, les services professionnels, scientifiques et techniques et l'administration publique ont enregistré la plus forte croissance en ce qui a trait au recrutement des titulaires d'un doctorat comparativement aux autres secteurs, soit une augmentation respective de 6 points et 5,9 points de pourcentage.

4 La classification par secteur d'activité est tirée du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007, qui permet d'organiser les données économiques selon l'industrie, pour le Canada, le Mexique et les États-Unis. Le SCIAN 2007 regroupe les activités économiques dans 20 secteurs et 928 industries canadiennes.

Tableau 2 Proportion des docteurs en emploi selon le secteur d'activité

Secteurs d'activité selon SCIAN	En emploi (%)	
	Diplôme obtenu en 2003	Diplôme obtenu en 2008
	Enquête de 2005	Enquête de 2010
Services d'enseignement	57,0	40,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	19,6	25,6
Administration publique	9,0	14,9
Soins de santé et assistance sociale	8,1	9,1
Fabrication	4,0	4,9
Autres secteurs d'activité[5]	2,3	4,9

L'EMPLOI SELON LES PROFESSIONS

L'information recueillie sur l'emploi exercé a été organisée selon la Classification Nationale des professions (CNP)[6], la référence nationalement reconnue des professions au Canada. En 2010, les professeurs d'université[7] occupaient le premier rang des professions exercées par les titulaires de doctorat. En tout, 34,3 % parmi tous les docteurs en emploi ont entamé une carrière professorale, dont 27,7 % dans des universités et 6,6 % dans des services de recherche et de développement scientifiques. Selon les résultats de l'enquête de 2005, une proportion moins importante (26,9 %) des nouveaux docteurs avaient embrassé une carrière professorale. L'effectif féminin, parmi ces professeurs, représentait 43,4 %, une proportion qui a augmenté en 2010 représentant la moitié des postes offerts, soit 51,2 %.

Après les professeurs d'université viennent dans l'ordre les professions suivantes : les psychologues[8] (13,4 %), les enseignants au collégial (8,7 %), les assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (8,4 %), les biologistes et autres scientifiques (6,4 %) et les agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en sciences naturelles et appliquées (3,8 %).

Le titre de psychologue et celui d'assistant d'enseignement et de recherche étaient portés par des femmes dans des proportions respectives de 64 % et de 53 %. On trouve par ailleurs de plus en plus de docteurs de sexe féminin dans la catégorie professionnelle de biologistes et autres scientifiques, leur part étant passée de 32 % en 2005 à 43 % en 2010.

Aux postes plus élevés de responsabilité, soit ceux de directeurs ou directrices, gestionnaires, administrateurs ou administratrices, on trouve 4 % des docteurs en emploi. Les hommes y sont plus représentés que les femmes, ils occupent 67 % des postes.

5 *Autres secteurs d'activité* comprend les secteurs suivants : autres services (sauf les administrations publiques), industrie de l'information et industrie culturelle, finance et assurances, arts spectacles et loisirs, agriculture, foresterie, pêche et chasse, extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz, services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.

6 La CNP est la source autorisée d'information sur les professions au Canada. Elle les classifie en fonction du niveau de compétence et du domaine ou genre d'activité. Voici le lien du site officiel de la CNP: www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2006/Bienvenue.aspx

7 Selon le CNP, les professeurs d'université donnent des cours aux étudiants de premier cycle et d'études supérieures et font des recherches dans des universités et des collèges décernant des diplômes d'études universitaires. Exemples d'appellations d'emploi : chargé/chargée d'enseignement de génie, chargé/chargée de cours au niveau universitaire, directeur/directrice de département de physique au niveau universitaire, directeur/directrice de département des sciences de l'alimentation, professeur adjoint/professeure adjointe de botanique, professeur/professeure d'université.

8 En 2006, l'Office des professions du Québec (OPQ) a rehaussé, de la maîtrise au doctorat professionnel, les exigences scolaires pour devenir membre de l'Ordre des psychologues du Québec. En conséquence, les universités n'accueillent plus de nouveaux étudiants à la maîtrise (sauf en recherche). Les programmes de maîtrise ont été remplacés par de nouveaux programmes de doctorat professionnel. Ces exigences se reflètent dans les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le nombre d'étudiants et de diplômés de la maîtrise en psychologie a en effet diminué respectivement de 60 % et de 40 % entre 2000 et 2007. À l'inverse, le nombre d'étudiants et de diplômés du doctorat en psychologie a doublé au cours de la même période. Ce changement est aussi perceptible dans les données de l'enquête La Relance.

Tableau 3 Répartition des docteurs en emploi par profession exercée

Titre d'emploi selon la Classification nationale des profession (CNP)	En emploi (%)	
	Diplôme obtenu en 2003	Diplôme obtenu en 2008
	Enquête de 2005	Enquête de 2010
Professeurs d'université	26,9	34,3
Psychologues	6,2	13,4
Enseignants au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle	5,1	8,7
Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	24,7	8,4
Biologistes et autres scientifiques	4,0	6,4
Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en sciences naturelles et appliquées	2,4	3,8
Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques sociales	1,1	2,0
Agents de programmes, recherchistes et experts-conseils en politiques de la santé	1,6	2,0
Autres	28,0	20,9

LA RÉMUNÉRATION DES TITULAIRES D'UN DOCTORAT EN EMPLOI À TEMPS PLEIN

Le revenu des personnes titulaires d'un doctorat peut être considéré comme un indicateur de l'insertion sur le marché du travail, car il reflète, outre la demande de ces personnes hautement qualifiées sur le marché de l'emploi, l'adéquation de l'activité professionnelle exercée avec la formation suivie. Par ailleurs, il donne une indication sur la position professionnelle des nouveaux docteurs.

En janvier 2010, soit environ vingt mois après l'obtention du diplôme, le revenu hebdomadaire brut moyen avant impôt et autres déductions que percevaient les docteurs travaillant à temps plein était de 1 283 $, en légère augmentation par rapport à ce que gagnait un docteur en emploi en janvier 2005 (1 137 $). L'écart salarial n'était pas significatif entre les femmes titulaires d'un doctorat et leurs homologues masculins. En effet, ces femmes touchaient 1 271 $, alors que le salaire hebdomadaire brut moyen des hommes était de 1 294 $, ce qui représente un écart salarial de 23 $. Le salaire des personnes ayant un emploi lié à leur domaine de formation était de 1 310 $ en janvier 2010.

Le revenu hebdomadaire brut moyen des docteurs en sciences de l'administration se situait à 1 578 $. Il était ainsi supérieur au revenu des docteurs des autres domaines. Comparativement, les docteurs en arts et en sciences humaines gagnaient en moyenne environ 500 $ de moins, leur salaire hebdomadaire brut moyen s'élevant respectivement à 1 050 $ et 1 197 $. Selon la discipline, les titulaires d'un doctorat, spécialistes en administration scolaire, en génie industriel et administratif, et les titulaires d'un diplôme dans le programme de microbiologie percevaient le meilleur revenu hebdomadaire brut moyen. Leur salaire était supérieur au salaire moyen de plus de 500 $. À l'autre extrémité du classement, les personnes diplômées en sciences religieuses gagnaient la moitié du salaire hebdomadaire brut moyen de l'ensemble des docteurs.

Les titulaires d'un doctorat qui avaient commencé à exercer l'emploi qu'ils occupaient avant l'obtention de leur diplôme, soit en 2007 ou avant, percevaient un revenu d'emploi de 1 381 $. L'ancienneté leur procurait un avantage de 98 $ en moyenne sur les autres diplômés qui ont trouvé un emploi seulement après l'obtention de leur diplôme.

Parmi les secteurs d'activité qui ont embauché le plus de docteurs, l'enseignement est celui où le salaire hebdomadaire brut moyen est le plus élevé. Les nouveaux titulaires d'un doctorat qui y travaillaient gagnaient 1 350 $, soit 145 $ de plus que ceux de la santé et 87 $ de plus que ceux qui étaient dans l'administration publique.

Par ailleurs, 70,7 % des personnes qui avaient répondu à la question concernant le nombre d'employés dans l'entreprise qui les embauchait travaillaient à temps plein dans des entreprises de grande taille (500 employés et plus). En même temps, 12,1 % des postes à temps plein étaient offerts par les petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 100 employés. La majorité des docteurs exerçant un emploi à temps plein (54,2 %) gagnaient entre 1 000 $ et 1 499 $. Dans cette tranche salariale, on comptait 39,1 % des emplois à temps plein dans les entreprises de 500 employés et plus.

Tableau 4 Docteurs en emploi par tranche salariale selon la taille de l'entreprise en 2010

Salaire hebdomadaire brut moyen	Nombre de salariés dans l'entreprise où travaillaient les docteurs				
	De 1 à 25 %	De 26 à 99 %	De 100 à 499 %	500 et plus %	Total %
Moins de 1 000 $	2,4	2,7	4,0	10,4	19,5
1 000 $ à 1 499 $	2,0	3,4	9,8	39,1	54,2
Plus de 1 500 $	1,0	0,7	3,4	21,2	26,3
Ensemble	5,4	6,7	17,2	70,7	100,0

LA SURQUALIFICATION DES DOCTEURS EN EMPLOI

La surqualification constitue une forme de sous-utilisation des compétences des diplômés sur le marché du travail. Aux fins de la présente étude, la définition d'un diplômé surqualifié est la suivante : *est considéré surqualifié tout individu dont le niveau d'études dépasse celui normalement requis pour l'emploi occupé.*

Deux approches ont été utilisées pour distinguer les titulaires de doctorat surqualifiés. La première est fondée sur la comparaison du niveau d'études le plus élevé atteint par les répondants (soit le doctorat dans le cas présent) et le niveau d'études exigé pour l'emploi exercé. Si, selon le répondant, l'emploi qu'il occupe ne requiert pas de doctorat, alors il est considéré comme surqualifié. Pour cela, la question suivante a été posée aux personnes ayant un emploi : *Quel diplôme universitaire était exigé par votre employeur pour l'emploi que vous occupiez ?* La deuxième approche est basée sur l'opinion du diplômé selon laquelle il est surqualifié ou non pour le poste qu'il occupe. Là aussi, une question a été soumise aux répondants : *Considérant l'emploi que vous occupiez au cours de la semaine du 17 au 23 janvier 2010 et en tenant compte de votre expérience et de votre niveau d'études, diriez-vous que votre niveau de qualification était supérieur aux exigences ?*

Selon les résultats de l'enquête repris dans le tableau 5, les titulaires d'un doctorat ayant un emploi au cours de la semaine de référence (du 17 au 23 janvier 2010) ont, dans une proportion non négligeable, exercé une profession qui ne correspondait pas à leur niveau de qualification. Suivant la première approche, 46 % des docteurs en emploi ont déclaré que le poste qu'ils occupaient exigeait un diplôme de niveau inférieur au doctorat, soit une maîtrise, un baccalauréat ou un tout autre diplôme universitaire. Suivant la deuxième approche, 44 % des docteurs avaient le sentiment d'être surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats se ressemblent.

Les disparités entre domaines d'études sont fortes : les détenteurs d'un doctorat en art, en sciences pures et en sciences humaines sont davantage surqualifiés. Mais en sciences de l'éducation, en droit et en sciences de la santé dans des proportions moins importantes que celles des autres domaines d'études, les docteurs disaient occuper un emploi pour lequel l'exigence de scolarité des candidats à l'embauche

était inférieure au doctorat. C'est dans le domaine des arts que l'on trouve la proportion la plus grande des personnes dont les compétences sont sous-utilisées. Ces docteurs ont déclaré dans une proportion de 75 %, occuper un emploi n'exigeant pas de doctorat comparativement à 20 % des docteurs en sciences de l'éducation. Selon la seconde approche, les docteurs en arts viennent une fois de plus en tête de peloton de la surqualification : ils étaient 67 % à se déclarer surqualifiés pour l'emploi occupé, alors que les docteurs en droit étaient les moins touchés, avec 25 %.

La surqualification des docteurs a une incidence sur leur revenu. En effet, les docteurs qui occupaient un poste exigeant un doctorat percevaient un salaire hebdomadaire brut moyen de 60 $ supérieur à celui des docteurs travaillant sur la base d'une maîtrise. Cet écart était plus significatif, soit de 149 $, lorsque les docteurs occupaient un emploi n'exigeant que le baccalauréat. Plus le niveau de formation exigé par l'employeur est inférieur au doctorat, plus l'écart salarial entre ces catégories de docteurs en emploi tend à croître.

Tableau 5 Proportion des docteurs surqualifiés par domaine d'études selon les deux approches

	Première approche :	Deuxième approche :
	Doctorat non exigé (%)	Supérieur aux exigences (%)
Arts	75,0	66,7
Sciences pures	57,5	46,3
Sciences humaines	55,0	48,9
Sciences appliquées	47,4	42,0
Lettres	44,0	61,5
Sciences de l'administration	33,3	37,5
Sciences de la santé	28,3	34,5
Droit	25,0	25,0
Sciences de l'éducation	20,0	30,0
Ensemble	**46,0**	**44,0**

LA DURÉE DE LA RECHERCHE D'UN EMPLOI APRÈS LES ÉTUDES

La durée de la recherche d'un emploi après les études s'applique uniquement pour les personnes qui occupaient un emploi à temps plein après leurs études. En d'autres termes, on a exclu du calcul les titulaires d'un doctorat qui ont déclaré avoir obtenu leur emploi avant la fin de leurs études, soit en 2007 ou avant.

Selon les indications fournies au moment de l'enquête par les docteurs qui occupaient un emploi qu'ils ont obtenu après la fin de leurs études, ils avaient trouvé un emploi, en moyenne, au bout de 13 semaines de recherche, comparativement à 12 semaines pour l'ensemble des docteurs travaillant à temps plein. Dans un cas comme dans l'autre, on note que l'intégration au marché du travail des titulaires d'un doctorat se fait relativement rapidement. Par ailleurs, la majorité des docteurs, soit 55,6 %, a fait au plus 10 semaines de recherche pour décrocher un emploi à temps plein. Des délais supérieurs à 20 semaines concernaient environ un docteur sur cinq.

En comparant l'intégration sur le marché du travail des docteurs selon le domaine d'études, on observe que les diplômés en sciences pures se sont trouvé un emploi en moyenne au bout de 10 semaines, soit 3 semaines plus tôt que l'ensemble des domaines. Les docteurs en sciences humaines et en sciences appliquées sont, parmi les personnes travaillant à temps plein, ceux qui ont plus vite que les autres pu intégrer le marché de l'emploi, soit en moyenne après 12 semaines de recherche.

Tableau 6 Durée de recherche d'un emploi à temps plein en 2010

Durée de recherche (semaines)	Proportion des docteurs (%)
10 et moins	55.6
Entre 11 et 20	25.4
Entre 21 et 30	10.3
Plus de 30	8.7
	Domaine d'études
10	Sciences pures
12	Sciences appliquées
12	Sciences humaines
17	Sciences de l'administration
18	Sciences de l'éducation
32	Lettres

CONCLUSION

En dépit des conditions économiques caractérisées par un marché de l'emploi anémique, globalement, les titulaires d'un doctorat de la promotion de 2008 se sont plutôt bien insérés sur le marché de l'emploi, vingt mois après leur sortie du système éducatif. Ils ont adopté différentes stratégies d'insertion professionnelle. Le stage postdoctoral était pour la majorité de ceux qui s'y rendaient, la meilleure option pour se donner de meilleures chances d'être embauchés dans leur domaine d'expertise. Quelques autres diplômés avaient accepté des emplois dans lesquels ils auraient peu ou pas à se servir des compétences qu'ils ont acquises au cours de leur formation. Dans la majorité des cas, la conséquence pour eux était au niveau salarial, car la rémunération qu'ils recevaient était en deçà de celle qu'ils auraient autrement reçue en occupant un emploi en lien avec le diplôme de doctorat.

Si la récession économique a eu pour certains un effet négatif sur les possibilités de se trouver un emploi, il n'en demeure pas moins que la plupart des docteurs avaient un emploi à temps plein, neuf fois sur dix, en adéquation avec leurs études. Pour quelques-uns parmi eux, les chances d'y arriver ont été meilleures parce qu'ils retrouvaient en réalité un poste qu'ils occupaient bien avant l'obtention de leur doctorat ou à la suite d'un stage de recherche. Et pour ces personnes, la rémunération qu'elles en tiraient était supérieure à celle des docteurs nouvellement arrivés sur le marché de l'emploi.

DÉFINITIONS DE QUELQUES TERMES UTILISÉS

EN EMPLOI

Sont dites « en emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré travailler à leur compte ou pour autrui, sans étudier à temps plein et sans poursuivre un stage postdoctoral.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Sont dites « à la recherche d'un emploi » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré se chercher un emploi, sans être aux études ni être déjà en emploi.

PERSONNES INACTIVES

Sont considérées comme des « personnes inactives » les personnes diplômées visées par l'enquête qui ont déclaré ne pas avoir d'emploi, ne pas être à la recherche d'un emploi et ne pas être aux études.

TAUX DE CHÔMAGE

Rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de personnes diplômées à la recherche d'un emploi et l'ensemble de la population active (constituée uniquement des personnes en emploi et de celles à la recherche d'un emploi).

À TEMPS PLEIN

Sont dites « à temps plein » les personnes diplômées en emploi qui travaillent, de façon générale, 30 heures ou plus par semaine.

SALAIRE HEBDOMADAIRE BRUT MOYEN

Salaire brut moyen gagné par les travailleuses et les travailleurs à temps plein au cours d'une semaine normale de travail. Ces données concernent uniquement les personnes diplômées qui travaillent pour autrui.

SEMAINES DE RÉFÉRENCE

Les données sont colligées en fonction des semaines de référence du 17 au 23 janvier 2010 et du 16 au 22 janvier 2005.

Tableau 7 Principaux indicateurs d'insertion des docteurs

		SITUATION EN JANVIER						L'EMPLOI À TEMPS PLEIN ET SES CARACTÉRISTIQUES		
		EN EMPLOI	STAGIAIRES POSTDOC	À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI	AUX ÉTUDES	PERSONNES INACTIVES	TAUX DE CHÔMAGE	À TEMPS PLEIN	SALAIRE HEBD BRUT MOYEN	EN RAPPORT AVEC LA FORMATION
		%	%	%	%	%	%	%	$	%
SCIENCES DE LA SANTÉ		**54,0**	**31,9**	**0,9**	**8,0**	**5,3**	**1,6**	**98,4**	**1 296**	**95,0**
		54,2	**29,0**	**3,7**	**7,5**	**5,6**	**6,5**	**98,3**	**1 109**	**91,2**
5102	Sciences fondamentales et sciences appliquées de la santé	54,0	30,0	0,0	8,0	8,0	0,0	96,3	1 217	88,5
		39,5	39,5	2,3	11,6	7,0	5,6	100,0	922	88,2
5108	Médecine et chirurgie expérimentales	29,4	52,9	5,9	5,9	5,9	16,7	100,0	1 534	100,0
		52,9	23,5	0,0	11,8	11,8	0,0	100,0	1 018	88,9
5112	Pharmacie et sciences pharmaceutiques	76,5	11,8	0,0	11,8	0,0	0,0	100,0	1 106	100,0
		66,7	22,2	5,6	5,6	0,0	7,7	100,0	1 270	91,7
5115	Diététique et nutrition	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	75,0	968	66,7
5140	Santé communautaire et épidémiologie	68,4	21,1	0,0	5,3	5,3	0,0	100,0	1 503	100,0
		75,0	12,5	12,5	0,0	0,0	14,3	100,0	1 236	100,0
SCIENCES PURES		**58,6**	**34,2**	**5,4**	**1,8**	**0,0**	**8,5**	**98,5**	**1 031**	**89,1**
5200	Sciences biologiques	55,2	24,1	6,9	10,3	3,4	11,1	100,0	1 169	93,8
		45,0	50,0	0,0	5,0	0,0	0,0	100,0	968	100,0
5211	Microbiologie	50,0	33,3	0,0	16,7	0,0	0,0	66,7	1 827	100,0
		50,0	42,9	7,1	0,0	0,0	12,5	100,0	1 288	71,4
5214	Biochimie	69,2	30,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	936	100,0
5240	Sciences physiques	58,3	16,7	8,3	16,7	0,0	12,5	100,0	1 163	85,7
		53,8	38,5	7,7	0,0	0,0	12,5	85,7	894	66,7
5245	Chimie	53,8	38,5	3,8	3,8	0,0	6,7	100,0	1 346	85,7
5249	Océanographie	75,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 353	100,0
5270	Énergie	80,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	713	100,0
SCIENCES APPLIQUÉES		**64,0**	**22,8**	**8,8**	**1,8**	**2,6**	**12,0**	**95,9**	**1 221**	**88,6**
5350	Ingénierie	69,2	15,4	0,0	15,4	0,0	0,0	100,0	1 200	100,0
5358	Génie civil, de la construction et du transport	64,3	7,1	21,4	0,0	7,1	25,0	100,0	1 312	66,7
5359	Génie électrique, électronique et des communications	78,9	15,8	5,3	0,0	0,0	6,3	100,0	1 748	86,7
5363	Génie industriel et administratif	80,0	0,0	20,0	0,0	0,0	20,0	100,0	1 859	100,0
5368	Génie minier	28,6	57,1	0,0	14,3	0,0	0,0	100,0		50,0
5375	Génie forestier, foresterie et sciences du bois (sylviculture)	50,0	33,3	0,0	16,7	0,0	0,0	100,0	871	100,0
SCIENCES HUMAINES		**79,6**	**8,0**	**3,5**	**2,0**	**7,0**	**4,2**	**74,4**	**1 197**	**91,6**
		75,0	**15,0**	**5,0**	**1,3**	**3,8**	**6,3**	**81,7**	**1 114**	**89,8**
5420	Psychologie	82,1	5,7	0,9	3,8	7,5	1,1	69,0	1 220	93,3
		76,6	17,2	1,6	1,6	3,1	2,0	83,7	1 045	100,0
5435	Histoire	71,4	7,1	7,1	0,0	14,3	9,1	60,0	1 140	66,7
		81,3	0,0	12,5	0,0	6,3	13,3	69,2	1 063	88,9
5436	Géographie	61,5	30,8	0,0	7,7	0,0	0,0	87,5	937	71,4
5437	Sciences politiques	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	77,8	969	85,7
5438	Sociologie	36,4	27,3	9,1	0,0	27,3	20,0	50,0		50,0
5444	Études urbaines	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 093	100,0

		Situation en janvier						À l'emploi à temps plein et ses caractéristiques		
		En emploi	Stagiaires d'insertion	À la recherche d'un emploi	Aux études	Personnes inactives	Taux de chômage	À temps plein	Salaire hebd. brut moyen	En rapport avec la formation
		%	%	%	%	%	%	%	$	%
SCIENCES HUMAINES (suite)		**79,6**	**8,0**	**3,5**	**2,0**	**7,0**	**4,2**	**74,4**	**1 197**	**91,6**
		75,0	**15,0**	**5,0**	**1,3**	**3,8**	**6,3**	**81,7**	**1 114**	**89,8**
5494	Sciences sociales et humanités	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	66,7		50,0
5495	Philosophie	80,0	6,7	6,7	0,0	6,7	7,7	83,3	1 073	100,0
5498	Sciences religieuses	77,8	0,0	11,1	0,0	11,1	12,5	57,1	677	87,5
LETTRES		**84,2**	**7,9**	**2,6**	**0,0**	**5,3**	**3,0**	**84,4**	**1 261**	**88,9**
		77,8	**8,9**	**8,9**	**2,2**	**2,2**	**10,3**	**74,3**	**1 071**	**100,0**
5585	Linguistique (phonétique, sémantique, philologie)	75,0	0,0	0,0	0,0	25,0	0,0	100,0	1 431	100,0
5590	Français, en général, et français, langue maternelle	81,8	13,6	4,5	0,0	0,0	5,3	83,3	1 175	86,7
		76,2	9,5	9,5	4,8	0,0	11,1	75,0	1 053	100,0
5594	Anglais, en général, et anglais, langue maternelle	83,3	0,0	16,7	0,0	0,0	16,7	60,0	1 250	100,0
SCIENCES DE L'ÉDUCATION		**90,9**	**6,1**	**3,0**	**0,0**	**0,0**	**3,2**	**96,7**	**1 447**	**100,0**
		90,6	**6,3**	**0,0**	**0,0**	**3,1**	**0,0**	**86,2**	**1 159**	**92,0**
5700	Études pluridisciplinaires en sciences de l'éducation	91,3	8,7	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 468	100,0
		92,3	3,8	0,0	0,0	3,8	0,0	87,5	1 091	90,5
5702	Didactique (art d'enseigner)	88,9	0,0	11,1	0,0	0,0	11,1	87,5	1 430	100,0
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION		**84,0**	**4,0**	**4,0**	**4,0**	**4,0**	**4,5**	**90,5**	**1 578**	**84,2**
		100,0	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**92,6**	**1 450**	**100,0**
5800	Administration des affaires	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,3	1 487	100,0
ARTS		**75,0**	**10,0**	**5,0**	**5,0**	**5,0**	**6,3**	**46,7**	**1 050**	**85,7**
5900	Beaux-arts et arts appliqués	83,3	0,0	16,7	0,0	0,0	16,7	60,0	1 731	100,0
5903	Histoire de l'art	80,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	75,0	1 163	66,7
5905	Musique	66,7	8,3	8,3	8,3	8,3	11,1	37,5	974	100,0
ÉTUDES PLURISECTORIELLES		**63,6**	**27,3**	**9,1**	**0,0**	**0,0**	**12,5**	**85,7**	**1 075**	**100,0**
8076	Environnement (qualité du milieu et pollution)	70,0	20,0	10,0	0,0	0,0	12,5	85,7	1 075	100,0

Renseignements :

Pie Landry Iloud
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information
Tél. : 418 643-3684, poste 2862

Bulletins statistiques déjà parus :

- LESPÉRANCE, André. *Le niveau de diplomation à la sortie de l'enseignement*, n° 1, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *Rémunération et temps d'enseignement des enseignants dans l'enseignement public primaire et secondaire (1er cycle) : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 2, novembre 1997.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 3, juin 1998.
- MAHEU, Robert. *La diplomation à l'enseignement secondaire, collégial et universitaire en 1995 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 4, juin 1998.
- BEAUCHESNE, Luc. *Élèves diplômés au secondaire et au collégial : analyse sociodémographique*, n° 5, juin 1998.
- ST-GERMAIN, Claude. *Une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences*, n° 6, août 1998.
- FOUCAULT, Diane. *Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec*, n° 7, septembre 1998.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du diplôme*, n° 8, février 1999.
- OUELLETTE, Raymond. *Prévisions de l'effectif enseignant des commissions scolaires de 1996-1997 à 2008-2009*, n° 9, février 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La situation linguistique dans le secteur de l'éducation en 1997-1998*, n° 10, mars 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarité de la population adulte des principales communautés culturelles du Québec en 1996*, n° 11, mai 1999.
- DUFORT, Jean-Pierre. *La formation professionnelle au secondaire*, n° 12, septembre 1999.
- ST-GERMAIN, Claude. *La scolarisation au Québec et dans les pays de l'OCDE en 1995-1996*, n° 13, novembre 1999.
- LESPÉRANCE, André, Pierre DUCHARME et Diane FOUCAULT. *Le décrochage scolaire*, n° 14, mars 2000.
- OUELLETTE, Raymond. *Le personnel de direction des écoles des commissions scolaires*, n° 15, mai 2000.
- DEMERS, Marius. *L'éducation... Oui, c'est payant!*, n° 16, juin 2000.
- AUDET, Marc. *L'insertion professionnelle des titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au cours des deux dernières décennies*, n° 17, août 2000.
- FOUCAULT, Diane. *Le système éducatif du Québec et la classification internationale*, n° 18, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *Rémunération des enseignants dans le réseau public, au primaire et au secondaire, en 1997-1998 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 19, septembre 2000.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 1997 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 20, novembre 2000.
- FOUCAULT, Diane. *La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE*, n° 21, janvier 2001.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2000-2001 à 2014-2015*, n° 22, juillet 2001.
- LA HAYE, Jacques. *Indicateurs de cheminement des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat dans les universités québécoises*, n° 23, avril 2002.
- LAVIGNE, Jacques. *Prévisions de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein dans les universités du Québec, de 2001-2002 à 2015-2016*, n° 24, juillet 2002.

- DUCHARME, Pierre et collaborateurs, *Abandon scolaire et décrochage : les concepts*, n° 25, mars 2003.
- BEAUCHESNE, Luc. *La carte de la population scolaire et les indices de défavorisation*, n° 26, mars 2003.
- BAILLARGEON, Guy et Gaston SYLVAIN. *Les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes chez les personnes diplômées de la formation professionnelle et technique*, n° 27. (Non publié)
- BAILLARGEON, Guy et Jacques LA HAYE. *Cheminement scolaire : du collégial à l'université*, n° 28, juin 2003.
- DEMERS, Marius. *Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2000-2001 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 29, novembre 2003.
- HUDON, Solanges. *L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec*, n° 30, mai 2004.
- DEMERS, Marius. *La dépense d'éducation par rapport au PIB en 2001 : une comparaison Québec-pays de l'OCDE*, n° 31, septembre 2005.
- DEMERS, Marius. *La rentabilité du baccalauréat*, n° 32, septembre 2005.
- DESCHÊNES, Nathalie. *Régionalisation des bacheliers au Québec*, n° 33, janvier 2007.
- PROVENCHER, Claudine. *Étude exploratoire du cheminement scolaire des élèves issus de l'immigration : cohorte de 1994-1995 des élèves du secondaire*, n° 34.
- DEMERS, Marius. *La dépense en éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) en 2004 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE)*, n° 35, décembre 2007.
- DEMERS, Marius. *Le coût salarial des enseignants par élève pour l'enseignement primaire et secondaire en 2004-2005 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE)*, n° 36, mars 2008.
- DEMERS, Marius. *L'effort financier pour les universités en 2006-2007: comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes*, n° 37, août 2008.
- DEMERS, Marius. *Taux de rendement du baccalauréat: pour les diplômés et pour l'État*, n° 38, décembre 2008.
- DESCHÊNES, Nathalie. *L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec*, n° 39, septembre 2009.
- DEMERS, Marius. *L'effort financier pour les universités en 2008-2009 : comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes*, n° 40, mars 2011.

Éducation,
Loisir et Sport
Québec